



Le tribunal administratif de Nîmes (situé au 16 avenue Feuchères, juste en face de la gare SNCF), propose d'accueillir un élève-avocat pour un stage PPI, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

En effectuant votre stage dans une juridiction administrative de première instance, vous exercerez des fonctions d'aide à la décision pour le compte du chef de juridiction ou du président de l'une des 4 chambres du tribunal. Vous travaillerez directement sur des affaires en cours d'instance et, à ce titre, analyserez et qualifierez les questions juridiques que posent les dossiers qui vous seront confiés. Vous proposerez alors des réponses à ces questions et préparerez des projets de jugements ou d'ordonnances à valider par le président. Vous travaillerez au sein de l'équipe des aides à la décision du tribunal composée outre d'autres stagiaires, d'un juriste assistant et de trois assistants de justice.

Cette expérience professionnelle vous permettra d'approfondir vos compétences en droit public, tout en développant votre pratique du contentieux administratif. Par ailleurs, vous découvrirez de l'intérieur le fonctionnement d'un tribunal administratif et pourrez parfaire votre connaissance de la justice administrative.

Pour candidater, il vous suffit de transmettre une lettre de candidature motivée et un CV détaillé, à l'attention du président du tribunal, par messagerie électronique à l'adresse suivante : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Galliot, greffier en chef, à la même adresse électronique ou par téléphone, au 04 66 27 37 00.